



**TROPHÉE SENIORS DU GOLF DES 24 HEURES  
GOLF DES 24 HEURES-LE MANS  
JEUDI 17 ET VENDREDI 18 OCTOBRE 2024  
REGLEMENT DE L'ÉPREUVE**

Epreuve Fédérale qui répond au cahier des charges des « Trophées seniors » 2024

**I : FORMULE**

36 trous en Stroke Play, 1 tour par jour.

- Mercredi 16 octobre : Entraînement. Réservation des départs au 02.43.42.00.36
- Jeudi 17 octobre : Premier tour
- Vendredi 18 octobre : Deuxième tour

**II : SÉRIES, REPÈRES DE DÉPARTS, NOMBRE DE PARTICIPANTS**

Le nombre des participants est limité à 90.

- MESSIEURS : Une série, pas de limite d'index, repères jaunes
- DAMES : Une série, pas de limite d'index, repères rouges

**III : CONDITIONS DE PARTICIPATION**

Le joueur doit répondre à l'ensemble des critères suivants :

- être licencié de la ffgolf et s'être acquitté du « droit de jeu fédéral » de 35€ ou d'une Fédération étrangère reconnue.
- être à jour de ses droits d'engagement à tous les Grand prix / Trophée Seniors antérieurs.
- être titulaire d'un certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf en compétition ou, si le joueur a fourni un certificat en 2022 ou 2023, et atteste avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié MyFFGolf.
- Répondre aux exigences des Règles du Statut d'Amateur.
- avoir 50 ans ou plus, à la veille de l'épreuve.

**IV : PRIORITÉS D'INSCRIPTION**

- 1 Le Mérite National Senior.
- 3 L'ordre des index à la date de clôture des inscriptions.
- 4 L'ordre de réception des inscriptions.

**V : LES INSCRIPTIONS, LISTE DES INSCRITS**

Inscription avant **le mardi 1er octobre 2024 à 12h au plus tard, l'inscription se fait obligatoirement sur hello asso en suivant ce lien :**

<https://urlz.fr/sb1c>

Tout joueur déclarant forfait après la clôture des inscriptions restera redevable du droit d'engagement.  
La liste des inscrits sera publiée le lundi 7 octobre à partir de 18h00 sur : [www.golfdes24heures.fr](http://www.golfdes24heures.fr)

## **VI : DROIT D'ENGAGEMENT**

Les joueurs s'acquittent en avance du droit d'engagement :

- Pour les joueurs extérieurs 90 €
- Pour les membres du **golf des 24 heures** : 30 €

## **VII : DÉPARTS**

(les départs des dames seront répartis dans un seul ou plusieurs blocs séparés)

La consultation des horaires du 1<sup>er</sup> tour pourra se faire à partir du Mercredi 16 Octobre à partir de midi sur le portail licencié Myffgolf.

ou sur le site internet du club : [www.golfdes24heures.fr](http://www.golfdes24heures.fr)

ou en téléphonant aux heures d'ouverture du secrétariat au : 02.43.42.00.36

- 1er jour : la liste des départs se fera par ordre d'index, coupée en 4 blocs égaux (bloc 1 meilleurs joueurs à bloc 4 derniers joueurs).
- 2ème jour : En fonction des résultats du 1er tour, les départs seront par ordre décroissant.

## **VIII : MARQUES DE DÉPART**

Messieurs : repères jaunes  
Dames : repères rouges

## **IX : PRIX**

Série Amateurs Messieurs : 3 prix bruts,  
plus un prix Seniors 2 brut, plus un prix Seniors 3 brut  
Série Amateurs Dames : 3 prix bruts.

## **X : DEPARTAGE**

En cas d'ex æquo pour le 1° prix brut, play-off en " mort soudaine " sur le 18. Pour les autres prix, ou s'il est impossible de jouer le play-off, le départage se fera sur les 18, 9, 6, 3 et le dernier trou.

## **XI : REMISE DES PRIX**

La proclamation des résultats et la remise des prix auront lieu le vendredi 18 octobre une demi-heure après le dernier arrivé au club-house. Les prix ne seront remis qu'à leur bénéficiaire. A défaut, ils seront attribués au joueur classé immédiatement après.

## **XII : COMITE DE L'EPREUVE**

Le Président de la commission sportive du club ou son représentant

Un membre de la commission sportive du club

Le directeur du club

**En cas d'urgence, un défibrillateur est mis à votre disposition dans le SAS d'entrée accessible à tous moments.**